

## **LES MIGRATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST : UNE SOURCE DE DEVELOPPEMENT EN DANGER**

**Par Ndongo Samba Sylla, Programme Manager**

Le « samedi de l'économie » du 09 septembre 2017 a été consacré à une question globale qui revient régulièrement au-devant de l'actualité : l'émigration. ARCADE et la Fondation Rosa ont invité Mamadou Mignane Diouf à animer des échanges sur cette question avec un public venu nombreux au Centre de Bopp. Mignane Diouf est chargé du projet Made Afrique (Migration et Développement en Afrique) et initiateur du Groupe de travail Migration du Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement (CONGAD), devenu Réseau Migration et Développement (REMIDDEV).

Alors que la tendance actuelle dans les relations euro-africaines est de faire de la « migration » un problème, voire même un enjeu « sécuritaire », Mignane Diouf a tenu à rappeler un fait d'évidence : l'émigration est une constante dans la vie des collectivités humaines. Les hommes et les femmes se sont toujours déplacés d'un endroit à un autre pour différentes raisons : exil volontaire ou forcé, recherche de meilleures conditions de vie, goût de l'aventure, etc. L'humanité telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui est le produit de dynamiques migratoires complexes qui, depuis l'apparition des premiers êtres humains en Afrique, continuent de poursuivre leur cours. Les frontières érigées par la nature n'ont jamais empêché les collectivités humaines de se déplacer pour créer des liens et du sens dans des endroits autres que ceux dans lesquels elles ont pu effectuer leurs socialisations primaires. Sous ce rapport, le concept de « migration irrégulière », déplore Mignane Diouf, exprime un contresens anthropologique. Comment pourrait-on parler de « migration irrégulière » ? Ceci voudrait-il dire qu'il existe des êtres humains qui seraient des « étrangers » sur la planète qui nous est commune ? Pourquoi donc l'émigration, tout ce qu'il y a de plus naturel serait-on tenté de dire, devrait-elle constituer un problème ?

En réalité, note Mignane Diouf, s'il y a une irrégularité à dénoncer, c'est bien la conférence de Berlin de 1884-1885, cette fameuse conférence qui a partagé l'Afrique à la manière d'un gâteau entre les principales puissances coloniales européennes de l'époque.

Pourtant, ironie de l'histoire, durant la seconde guerre mondiale, beaucoup d'Européens qui fuyaient les atrocités nazies avaient choisi l'Afrique comme lieu de refuge.

Quand on empêche les populations de se déplacer, il s'ensuit généralement des drames. Selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies, 12 000 personnes migrant vers l'Europe via la Méditerranée auraient perdu la vie depuis 2014. La plupart d'entre elles n'ont toujours pas été identifiées.

Depuis la mise sur pied de Frontex en 2005, l'Europe ne cesse de durcir sa politique migratoire, renforçant notamment la dimension sécuritaire. Elle a initié différents programmes qui n'ont pas donné les succès espérés. Pour Mignane Diouf, le programme de « co-développement » était un leurre, la Directive Retour une forme de déportation, la Migration Choisie une insulte, les Centres de rétention construits en Afrique une violation des droits alors que les programmes circulaires pour les jeunes ont été un échec.

La dernière grande rencontre en date Europe-Afrique sur les questions migratoires (Conférence de la Valette, Malte, en 2015) a adopté la distinction problématique entre « migrants politiques » (qui devraient bénéficier du droit d'asile) et « migrants économiques » (personnes dont l'émigration vers l'Europe devrait être dissuadée par tous les moyens). Elle a marqué le début de la politique du « tout sécuritaire ». Ce que Mignane Diouf résume ainsi :

- *« Le contrôle des frontières extérieures de l'espace Schengen délocalisé au travers d'une sous-traitance de plus en plus souvent confiée à des pays de transit ou de départ.*
- *Le blocage des personnes en migration même dans leur espace commun avec la signature d'accords divers (coopération, aide au développement, gestion concertée des flux migratoires ou réadmission) et de nouveaux outils comme les Migration compacts.*
- *Les pressions et le chantage sur les États d'Afrique ou du Moyen-Orient pour qu'ils promulguent des lois réprimant « l'émigration illégale » complètent cette délégation de la surveillance des frontières de l'Union européenne (UE). Par exemple la loi de 2015 d'un pays de la CEDEAO (Niger) qui criminalise la migration et condamne tout personne qui tente de faire traverser les frontières du Niger vers la Libye et l'Algérie, notamment à partir d'Agadez, ville carrefour depuis des siècles. »*

La tendance, depuis ce sommet, est donc

- *« Au renforcement du budget de Frontex.*
- *A l'externalisation des frontières européennes vers les pays africains les plus proches ou servant de transit.*
- *A la mise en place d'un Fonds fiduciaires pour accompagner les pays africains dans des projets locaux et sous-régionaux.*
- *Aux accords de réadmission avec le passeport UE là où les pays refusaient de coopérer. »*

A cette palette de mesures répressives, est venue s'ajouter tout récemment la mise en place de Hot Spots (centre de rétention et de tri des migrants) en Afrique. C'est la dernière

« trouvaille » que le président Macron a proposée aux Chefs d'Etat africains lors du mini-sommet du 28 août 2017 à Paris, lequel a vu la participation des présidents Idriss Deby Itno du Tchad et Mahamadou Issoufou du Niger. Malgré les réticences compréhensibles du président tchadien, il semblerait que l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) envisage d'envoyer des agents en Afrique dès qu'un accord aura été conclu.

*« Pendant que ces pays africains accompliraient cette honteuse tâche, poursuit Mignane Diouf, l'Europe, se chargerait elle de faire le nettoyage des irréguliers en les déportant par un document qui remplacera les passeports ou sauf-conduits que les Consuls et Ambassades africains refuseraient de délivrer à des compatriotes en voie d'expulsion. Il s'agit du Laisser-Passer Européen.*

*Le Laisser –passer européen (LPE) est un document que l'UE a conçu pour remplacer le passeport légal de nos Etats pour expulser des migrants !*

*Pour surmonter les résistances des Consuls à collaborer pour l'identification des africains, le Parlement européen a adopté une loi qui stipule les LPE pour conduire les migrants à leur frontières !! »*

Face à cette approche sécuritaire et répressive de l'Union européenne, les organisations de la société africaine se battent au quotidien pour le respect des droits des migrants et la régularisation de leur situation. Mignane Diouf note qu' : **« aucun pays, aucun Gouvernement à lui seul ne peut faire face aux questions des migrations, et surtout si celles-ci peuvent être influencées par les questions de sécurité et de diplomatie, dans une géopolitique de crises ! »** En tant que membre des sociétés civiles africaines, il plaide pour les mesures suivantes :

- *« Pousser l'Afrique à rompre le silence et à se faire entendre d'une seule voix. »*
- *A nos pays de se doter de politiques migratoires bien intégrées aux textes sous régionaux*
- *Renforcer et faire appliquer les textes de la libre circulation des personnes et des biens ; (les Africains migrent surtout en Afrique à 99%).*
- *Créer des alliances entre acteurs étatiques et non étatiques : parlementaires, journalistes, chercheurs, etc.*
- *Impliquer les parlementaires dans la gestion des questions migratoires.*
- *Organiser des Assises africaines de la Migration avec tous les acteurs.»*

Pendant les débats, les interventions du public ont mis l'accent sur deux aspects principaux. Pour un certain nombre de participants, il faudrait davantage de sensibilisation sur les questions migratoires et, malheureusement, sur les nombreux drames soufferts par les migrants. Cela permettra de mettre la migration au centre du débat public, de mieux défendre les droits des migrants, de montrer le caractère inadapté des politiques sécuritaires de l'Europe. Mais également de contribuer à décoloniser les esprits et les imaginaires : l'image de l'Europe comme eldorado continue de faire des dégâts auprès d'une partie de la jeunesse africaine. Il est temps selon certains participants de montrer à la jeunesse africaine qu'il lui revient de créer elle-même en Afrique l'avenir auquel elle aspire. L'Afrique ne changera pas si sa jeunesse n'en est pas convaincue.

Par ailleurs, certains participants ont soulevé une question d'ordre « sémantique » en soulignant que ceux que l'Europe appelle « migrants » sont en réalité des victimes de la mondialisation. L'Europe n'appelle pas « migrants » les médecins, sportifs, scientifiques, etc. africains qui travaillent à l'intérieur de ses frontières. Ceux-là ne constituent pas un « problème ». Quand il s'agit de la matière grise africaine, pas de problème migratoire. En revanche, quand il s'agit de personnes « indésirables », là l'Europe parle de « migrants » et de problème migratoire. Beaucoup d'intervenants ont insisté sur l'incohérence de la démarche européenne. On ne peut vouloir d'un côté un libre-échange commercial avec les pays africains et de l'autre défavoriser la libre circulation des personnes. Cette démarche révèle d'ailleurs une certaine incongruité morale : l'Europe a fait le choix de dire que les biens et les capitaux qui circulent sont moralement plus importants pour elle que les pauvres hères qui veulent rejoindre ses frontières !

Pourtant, de l'avis de nombreux économistes comme Dani Rodrik et Lans Pritchett<sup>1</sup>, les gains économiques associés à la migration des pays du Sud vers les pays du Nord sont largement supérieurs aux gains de la libéralisation commerciale qui sont quasi-nuls. Si l'on jette un coup d'œil aux statistiques sur les transferts des migrants, on se rend compte qu'ils surpassent souvent l'aide au développement reçue par les pays du Sud. C'est le cas notamment pour l'Afrique de l'Ouest. En 2015, selon les indicateurs de développement de la Banque mondiale, le Sénégal avait reçu 1,6 milliards de dollars de sa diaspora, un montant 2,6 fois supérieur au montant des flux bilatéraux nets d'aide publique au développement reçu par ce pays. La même année la diaspora nigériane avait transféré au Nigéria 21 milliards de dollars, soit 17 fois plus que le montant des flux bilatéraux nets d'aide publique au développement.

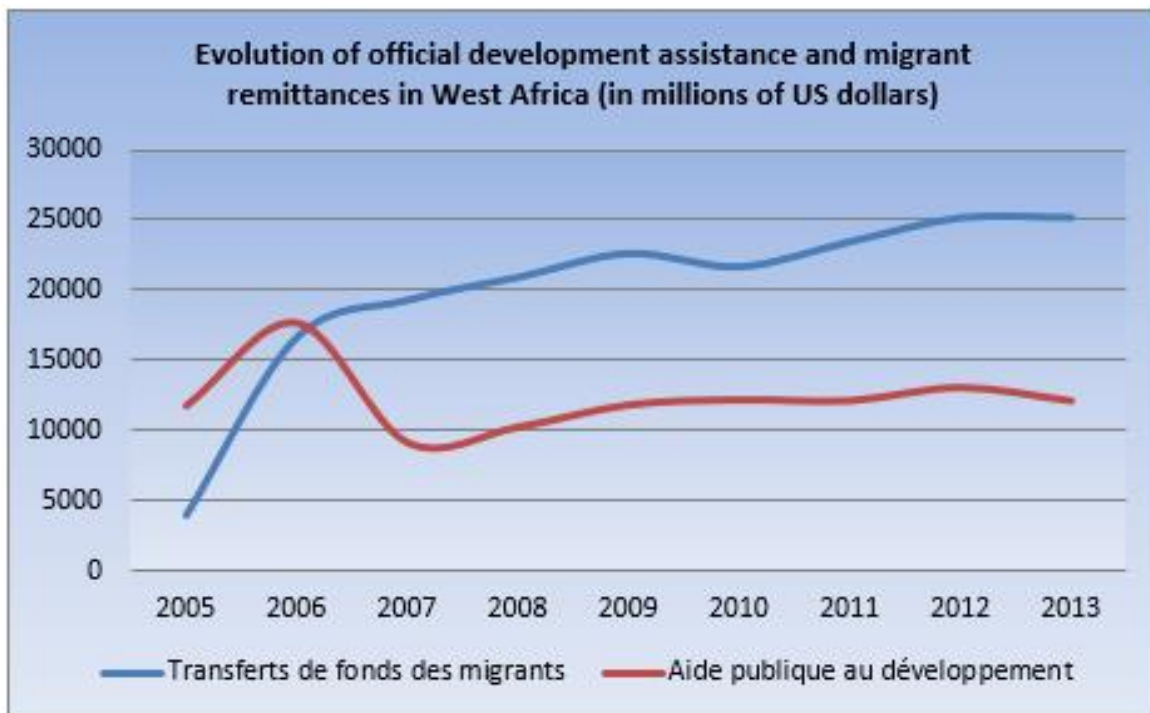
Les fonds transférés par la diaspora ouest-africaine, dont le nombre est estimé à 9,1 millions, représentent 3,2% du Produit intérieur brut (PIB) de la région, soit en moyenne le double de l'aide publique au développement. Ces fonds contribuent souvent à améliorer significativement les conditions de vie des ménages qui en sont destinataires. Parfois, ils répondent à des logiques de solidarité qui peuvent partiellement compenser l'inaction publique. En Sierra Leone, entre 2013 et 2014, dans le contexte de la crise Ebola, les transferts de fonds des migrants ont augmenté de 50%<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Dani Rodrik, "How to Save Globalization from its Cheerleaders", *Journal of International Trade and Diplomacy*, vol. 1(2), 2007; Lans Pritchett, *Let their People come. Breaking the Gridlock on Global Labor Mobility*, Center for Global Development, 2006.

<sup>2</sup> Banque Africaine de Développement, "Remittances from West Africa's Diaspora: financial and social transfers for regional development", <https://www.afdb.org/en/blogs/measuring-the-pulse-of-economic-transformation-in-west-africa/post/remittances-from-west-africas-diaspora-financial-and-social-transfers-for-regional-development-14614/>, 31 août 2015 (consulté le 19 septembre 2017)

Graphique : Evolution des transferts des migrants et de l'aide officielle au développement en Afrique de l'Ouest (en millions de dollars)



Source : Banque Africaine de développement

A l'heure où les économies européennes vieillissent, la migration peut être un véritable outil de développement bénéfique aux Européens comme aux Africains. Pour en arriver là, il sera sans doute nécessaire que les pays de l'Union Européenne adaptent leur logiciel mental.

ROSA LUXEMBURG STIFTUNG  
AFRIQUE DE L'OUEST  
Sotrac-Mermoz Villa 43 BP : 25013 | Dakar-Sénégal  
Téléphone : +221 33 869 75 19 | Fax: +221 33 824 19 95 | site web : [www.rosalux.sn](http://www.rosalux.sn)

**ROSA LUXEMBURG STIFTUNG**

Les points de vues exprimés par l'auteur ne représentent pas nécessairement ceux de la Fondation Rosa Luxemburg.